



PROCÈS-VERBAL du cinquième Forum Fonctionnaires suivant le XXVIII^e Congrès [28-FF-05] tenu le 22 novembre 2018, à compter de 9 h, au siège social du SFPQ, sis au 5100, boulevard des Gradins, à Québec, sous la présidence du confrère JEAN-FRANÇOIS SYLVESTRE, président de la Région 02 – Montréal–Laval–Montérégie.

OUVERTURE DU FORUM

Le confrère JEAN-FRANÇOIS SYLVESTRE, président d'assemblée, prononce l'allocution d'ouverture. Il est assisté du confrère PATRICK AUDY, 3^e vice-président national, et de la consœur CAROLINE BOUFFARD, 2^e vice-présidente de la Région 01 – Québec–Chaudière–Appalaches, qui fait fonction de secrétaire.

ORDRE DU JOUR

AUX FINS DE DÉCISION :

1. **Accréditation des personnes titulaires d'une délégation officielle**
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
3. **Approbation du procès-verbal du Forum du 15 juin 2018 [28-FF-04]**

AUX FINS D'INFORMATION :

4. **Place à la délégation en sous-groupes**
5. **Les comités santé et sécurité du travail**
6. **Place à la délégation en plénière**
7. **Outils disponibles pour les rencontres du palier local**
8. **Présentation – Nos droits lors du départ à la retraite**
9. **Présentation de l'outil « Le correctif salarial des relativités 2019 dans la fonction publique »**
10. **Modifications apportées à la Loi sur les normes du travail**
11. **Divers**
12. **Clôture de la séance**

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR [28-FF-05]

La consœur CAROLINE BOUFFARD fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Proposition n° 1

28-FF-05-P-21

Il est proposé par le confrère SERGE CHARRON
Appuyé par le confrère JEAN-LUC MORIN

Que l'on adopte l'ordre du jour du Forum Fonctionnaires [28-FF-05] comme présenté.

Le confrère PATRICK AUDY propose d'inverser les sujets 5 et 6 de l'ordre du jour afin de faire un retour immédiat sur le sujet 4 après la période de dîner.

PROPOSITION ADOPTÉE TELLE QUE MODIFIÉE

1. ACCRÉDITATION DES PERSONNES TITULAIRES D'UNE DÉLÉGATION OFFICIELLE

Le confrère JEAN-FRANÇOIS SYLVESTRE, président d'assemblée, demande s'il y a des changements à apporter aux délégations. Aucune modification n'est demandée.

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU FORUM DU 15 JUIN 2018 [28-FF-04]

3. Proposition n° 1

28-FF-05-P-22

Il est proposé par le confrère MARCEL MARTINEAU
Appuyé par la consœur GENEVIÈVE GAGNON

Que l'on adopte le procès-verbal du Forum Fonctionnaires [28-FF-04] comme présenté.

PROPOSITION ADOPTÉE

La consœur VICKY PLANTE se présente au micro pour demander si les notes prises en sous-groupes vont suivre avec le procès-verbal. Elle mentionne avoir déjà fait la demande et précise que l'objectif est d'avoir un résumé qui puisse ensuite être présenté à l'exécutif et aux personnes déléguées de sa section locale. Elle en fait donc une proposition.

4. Proposition n° 2

28-FF-05-P-23

Il est proposé par la consœur VICKY PLANTE
Appuyée par la consœur RENÉE BINETTE

Que les comptes rendus des sous-groupes en plénière, sous forme de points de forme, soient comptabilisés et transmis en pièce jointe avec le procès-verbal.

PROPOSITION ADOPTÉE

4. PLACE À LA DÉLÉGATION EN SOUS-GROUPES

La consœur CAROLINE BOUFFARD invite les délégations à former des sous-groupes afin de discuter de points d'intérêt commun. Elle souligne que des affiches placées sur le mur, à l'extérieur de la salle, indiquent la répartition des sous-groupes. Elle prend tout de même le temps d'en faire la lecture en indiquant les noms des personnes responsables et des salles attirées à chaque sous-groupe.

- Groupe 1 :** Responsable : le confrère JEAN-FRANÇOIS SYLVESTRE
Grande salle au rez-de-chaussée du SFPQ
- Ministère de la Famille
 - Ministère de la Justice
 - Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)
 - Ministère de la Sécurité publique
 - Ministère de l'Économie et de l'Innovation
 - Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
 - Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI)
 - Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
 - Ministère du Conseil exécutif
 - Assemblée nationale
 - Centre de services partagés du Québec (CSPQ)
 - Curateur public
 - Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP)
 - Fonds de partenariat touristique
 - Institut de la statistique du Québec
 - Office de la protection du consommateur (OPC)
 - Office des personnes handicapées du Québec
 - Office des professions du Québec
 - Office québécois de la langue française
 - Régie des alcools, des courses et des jeux
 - Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec
 - Régie du logement
 - Sureté du Québec (SQ)
 - Tribunal administratif du travail (TAT)

- Groupe 2 :** Responsable : la consœur MÉLANIE SIMARD (Grande salle)
Grande salle au rez-de-chaussée du SFPQ
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)
 - Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN)
 - Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC)
 - Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)
 - La Financière agricole
 - Régie du bâtiment du Québec (RBQ)

- Groupe 3 :** Responsable : le confrère PATRICK AUDY
Salle Justice Sociale, au rez-de-chaussée du SFPQ
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS)

- Groupe 4 :** Responsable : la consœur CAROLINE BOUFFARD
Salle Perron, bâtisse de la FTQ, au 5000, boul. des Gradins
- Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)
 - Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)

- Retraite Québec
- Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)

Groupe 5 : Responsable : la consœur CHANTAL HURTEAU
Salle Belleau-Hurens, bâtisse de la FTQ, au 5000, boul. des Gradins

- Ministère des Transports
- Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER)
- Service aérien gouvernemental (SAG)

Pause à 10 h 45 Reprise des travaux à 11 h

Les ateliers en sous-groupes se poursuivent au retour de la pause.

Ajournement à 12 h Reprise des travaux à 13 h 30

1. ACCRÉDITATION DES PERSONNES TITULAIRES D'UNE DÉLÉGATION OFFICIELLE (suite)

L'accréditation n'ayant pas été finalisée ce matin, le confrère JEAN-FRANÇOIS SYLVESTRE, président d'assemblée, mentionne qu'il faut procéder à son adoption.

5. Proposition n° 1

28-FF-05-P-24

Il est proposé par la consœur LAURIANNE DUFOUR
Appuyée par la consœur NANCY DAVIAULT

Que l'on accrédite les personnes titulaires d'une délégation officielle comme présentée (voir à l'annexe A - Liste des personnes titulaires d'une délégation officielle).

PROPOSITION ADOPTÉE

Le confrère JEAN-FRANÇOIS SYLVESTRE demande aux personnes participantes de bien vouloir compléter, à la fin du Forum, le formulaire d'évaluation qui a été distribué et les invite à proposer des sujets pour le prochain Forum.

Par la suite, le confrère YVON BRAULT, trésorier général, prend quelques minutes pour fournir des précisions sur la façon de compléter les notes de frais.

Le confrère CHRISTIAN DAIGLE, président général, est invité à s'adresser à l'assemblée. Il traite, entre autres, des sujets suivants : élections du gouvernement de la CAQ, légalisation récente du cannabis, frais de déplacement trop bas pour nos membres, préparation de la négo 2020 qui débutera avec des conseils de négo dès le début de 2019 et front commun entre la FIQ et l'APTS.

6. PLACE À LA DÉLÉGATION EN PLÉNIÈRE

Le confrère JEAN-FRANÇOIS SYLVESTRE invite une personne représentante de chaque sous-groupe à venir présenter les sujets qui ont été abordés dans leurs sous-groupes respectifs. Les consœurs suivantes se présentent donc au micro, dans cet ordre : CHANTAL HURTEAU (Groupe 5), MÉLANIE SIMARD (Groupe 2), CATHERINE FOURNIER (Groupe 1), GENEVIÈVE GAGNON (Groupe 4) et FABIENNE MAGUER (Groupe 3).

6. Proposition n° 1

Il est proposé par la consœur VICKY PLANTE
Appuyée par le confrère YVON FORTIN

Qu'une copie des comptes rendus des plénières soit envoyée aux membres des CMMRP.

PROPOSITION ADOPTÉE

5. LES COMITÉS SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

La consœur HÉLÈNE ROCHEFORT, conseillère en santé et sécurité du travail, fait une présentation qui insiste sur l'importance d'avoir des comités de SST partout dans les milieux de travail. Elle indique qu'il y a présentement plusieurs comités dont les nominations ne sont pas encore faites et insiste sur le fait que lorsqu'un poste en SST n'est pas comblé dans les 60 jours, on est réputé y avoir renoncé et d'autres syndicats peuvent ainsi le revendiquer.

7. OUTILS DISPONIBLES POUR LES RENCONTRES DU PALIER LOCAL

La consœur CAROLINE BOUFFARD, 2^e vice-présidente de la Région 01 – Québec–Chaudière-Appalaches, présente le site internet du SFPQ. Elle fait le tour des différents onglets pour démontrer toutes les informations que les membres peuvent y trouver.

Pause à 15 h 40 Reprise des travaux à 15 h 55
--

8. PRÉSENTATION – NOS DROITS LORS DU DÉPART À LA RETRAITE

Le confrère BENOÎT MALO, conseiller aux avantages sociaux, fait une présentation sur les droits des travailleurs et travailleuses lors du départ à la retraite. Plusieurs sujets sont abordés, dont l'âge d'admissibilité, la résorption de la banque de congés de maladie et le rachat avec celle-ci, le départ en préretraite, le décès avant la retraite, le transfert vers des REER, etc.

Le confrère président d'assemblée, JEAN-FRANÇOIS SYLVESTRE, indique que le sujet 10 sera traité avant le sujet 9.

10. MODIFICATIONS APPORTÉES À LA LOI SUR LES NORMES DU TRAVAIL

Le confrère JEAN-PIERRE PÉRUSSE, conseiller aux recours, fait une présentation sur les modifications ayant été apportées à la *Loi sur les normes du travail*. En effet, le 12 juin 2018, l'Assemblée nationale a adopté la *Loi modifiant la Loi sur les normes du travail*. Le confrère PÉRUSSE explique les nouvelles dispositions de cette Loi.

9. PRÉSENTATION DE L'OUTIL « LE CORRECTIF SALARIAL DES RELATIVITÉS 2019 DANS LA FONCTION PUBLIQUE »

Le confrère PATRICK AUDY, 3^e vice-président national, présente l'outil informatique qui a été développé pour l'exercice des relativités salariales. En effet, le 2 avril 2019, les échelles salariales seront corrigées à la hausse, pour la majorité. L'outil a été conçu dans le but que les gens puissent voir les correctifs salariaux qui s'appliqueront à leur situation.

11. DIVERS

Aucun sujet n'a été discuté.

12. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ensemble des sujets aux fins de décision inscrits à l'ordre du jour ayant été discutés, le confrère JEAN-FRANÇOIS SYLVESTRE, président d'assemblée, annonce la levée de la séance du Forum Fonctionnaires [28-FF-05].

Ajournement à 17 h 27

Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué au succès du présent Forum.



Patrick Audy
3^e vice-président
Responsable du Forum Fonctionnaires

/ig

Documents officiels du cinquième Forum Fonctionnaires suivant le XVIII^e Congrès [28-FF-05] :

Ordre du jour du Forum Fonctionnaires tenu le 22 novembre 2018 [28-FF-05]

Procès-verbal du Forum Fonctionnaires tenu le 15 juin 2018 [28-FF-04]

Annexe A – Liste des personnes titulaires d'une délégation officielle ou participante

Annexe B – Comptes rendus des ateliers en sous-groupes

ANNEXE B

COMPTES RENDUS DES ATELIERS EN SOUS-GROUPES

(voir sujet 4 du procès-verbal pour la répartition des sous-groupes)

GROUPE 1

1. Ministère de l'Éducation

- a. En décembre 2017, le sous-ministre a demandé une rencontre pour régler un horaire variable. La rencontre a eu lieu en janvier 2018 et le conflit n'est toujours pas réglé aujourd'hui, car la partie patronale refuse que les membres soient consultés.
- b. Le vote sur l'horaire variable a été rejeté par manque de votants.
- c. Il y a eu une nouvelle proposition faite par la partie patronale qui a été acceptée par le CMMRP parce qu'ils refusaient de passer au vote.

2. Sûreté du Québec

- a. Depuis 2 ans, il y a des centres de services qui regroupent des postes ensemble.
- b. Il y a des coupures de postes touchant les secrétaires en région et il y a plusieurs actions faites en région pour couper les postes. La partie patronale demande aux policiers de faire leurs rapports dans un système informatique qui va directement transférer les informations dans le MIP et CRPQ.
- c. En région, à Montmagny-l'Islet, ils sont passés de 14 à 10 bâtisses.
- d. Il y a des tâches qui sont retirées aux secrétaires, comme les vérifications d'antécédents pour les garderies et inconduites policières.
- e. Les secrétaires de postes ne peuvent pas prendre de pauses pour aller dîner parce qu'elles doivent continuer leurs tâches.
- f. Il y a un nouveau projet pilote pour les Centres de gestion des appels de Boucherville et Sherbrooke qui change la façon de travailler des préposés aux télécommunications. Les préposés ne font que de la prise d'appels ou de la répartition parce que les policiers demandent à ce qu'il y ait plus de présence de la part des préposés sur les ondes. Avec le projet pilote, il y a seulement 2 préposés pour écouter les ondes des 16 postes de police différents à Boucherville et 7 postes de police à Sherbrooke. Les préposés craignent que la journée où il va y avoir un policier qui va avoir besoin de back up, il va se faire prendre par un citoyen ou lorsqu'il va y avoir une poursuite, il n'y aura plus personne pour entendre la demande et il ne recevra pas l'aide dont il a besoin dans un délai raisonnable pour sa sécurité.
- g. Au niveau des pré-retraites, les préposés aux télécommunications ne peuvent pas prendre leur pré-retraite à cause de l'horaire de travail atypique, réponse qui a été donnée par les Ressources humaines et les Relations de travail de la SQ.
- h. Le Service de la rémunération n'est pas rejoignable.

3. Détention (MSP)

- a. Les employés sont sur un horaire de type 7/3 7/4 et pour la conciliation travail-famille, il y a une proposition d'horaire de travail de type 8/4 8/4 qui est en projet pilote volontaire à la Détention de Sorel. Ils sont présentement en attente de la gestion qui dit que c'est trop beau pour être vrai. À suivre en juin.
- b. Les comptes rendus du CMMRP sont disponibles de manière rigoureuse sur le site du MSP.
- c. Les dossiers d'invalidité ont été centralisés et il y a un transfert de tâches selon le poste de travail. Anciennement, cela concernait les agents correctionnels, et maintenant, ça s'enligne pour être fait par les secrétaires et adjointes administratives.
- d. Il y a une nouvelle équipe qui gère les détentions et les sentences parce qu'il y a des détenus qui ont reçu leur libération avant leur terme.
- e. La gestion faite au niveau du ministère n'est pas égale d'une région à l'autre, les membres en région ont beaucoup plus de tâches que les membres en centre urbain.

4. UPAC (Unité permanente anticorruption)

- a. Le climat de travail s'est amélioré, il n'y a plus de problèmes pour le moment.

5. Ministère de la Justice

- a. Il y a des problèmes relatifs au recrutement, les jeunes ne restent pas et les gens sont engagés peu importe leur bagage. Les nouveaux employés sont engagés comme greffiers, ce qui les empêche d'être sur les listes.
- b. Les gens ne restent pas et ils ne sont pas intéressés à aller travailler.
- c. Les agents de bureau doivent tous être polyvalents et aller à tous les cours à titre de greffier.
- d. Les procès-verbaux doivent être faits directement à l'ordinateur et il y a des membres qui n'ont pas leur vitesse de frappe adaptée et ils ne peuvent plus aller à la Cour. C'est la même problématique pour le membre qui a un handicap au niveau d'une main, demande qui a été faite directement par les juges de Trois-Rivières.
- e. Il y a une difficulté à remplacer les départs à la retraite, car il y a une énorme difficulté au niveau de l'embauche et de la rétention du personnel.
- f. La quantité de connaissances exigée est très élevée pour les travailleurs au début de leur carrière et ils ne comprennent pas le processus complet avant de commencer à travailler, ce qui cause énormément d'erreurs.
- g. Il y a des membres qui sont agents de bureau et qui travaillent en technique.
- h. Les postes de huissiers-audienciers n'ont pas 35 heures par semaine, les heures de travail sont attribuées selon l'ancienneté et les compétences.
- i. Il y a eu une création de postes pour les auxiliaires de bureau qui font les tâches de huissier audiencier à moindre coût et qui font plus d'heures de travail que les greffiers et les huissiers audienciers.
- j. Les membres qui sont délégués au Palais de justice de Joliette se font harceler depuis qu'ils sont délégués par l'employeur et ils ne sont pas capables d'avoir de réponses.

- k. Depuis des années, il y a des problèmes et il n'y a jamais rien qui change.
 - l. Il y a une demande pour arrêter d'accepter les lettres d'entente au niveau de la convention collective pour que les membres puissent avoir une amélioration de leurs conditions de travail.
 - m. La direction demande aux employés de ne pas donner d'informations aux citoyens, par exemple lorsqu'il a droit à un remboursement des frais qu'il a payés pour sa demande.
 - n. Les aspirants employés en processus d'embauche doivent payer des frais pour leur vérification d'antécédents judiciaires avant même d'avoir la confirmation de leur embauche.
6. Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (prêts et bourses et aide financière)
- a. Les membres doivent aller travailler en autobus.
 - b. Il va y avoir un gel d'embauche.
 - c. Tous les postes de travail octroyés sont permanents et il y a peu d'occasionnels.
 - d. Il y a un manque de main-d'œuvre.

GROUPE 2

Vêtements

- MFFP-Vêtements identifiés variable d'une région à l'autre.
- Environnement – Vêtements non-adaptés au plein- air.
- MAPAQ – Chaussures juste aux 2 ans, décisions régionales.
- Bref, pousser plus en négos.

CMMRP

- Utilisation de ces comités. Dire aux représentants nos argumentaires.
- Délégation officielle CMMRP de chaque ministère au Forum.
- Favoriser les rencontres en visioconférence.
- Communication interne difficile entre les membres de CMMRP et les membres.
- Qu'une copie des comptes rendus de plénière soit envoyée aux membres CMMRP. Proposition faite et acceptée.

Primes de risque

- Accidents, violence, pas d'accessibilité aux services d'urgence.
- Bref, demander une prime.

Abolition de 5000 postes

- Inquiétude face aux déplacements de fonctionnaires dans les régions.

Politique d'utilisation du cannabis

- Discussions sur le sujet.

Employés saisonniers en forêt

- Discussions sur le sujet.

Réaménagement des bureaux

- Discussions sur le sujet

Directives sur les frais de déplacement

- Discussions sur le sujet

Horaire variable non accessible à tous

- Discussions sur le sujet

GROUPE 3

- Louis-Joseph Saucier, conseiller à la recherche et à la défense des services publics, est venu faire une présentation sur l'Observatoire.
- Échanges au sujet d'un courriel de la sous-ministre en période d'élections qui réduit notre libre expression.
- Gestion des risques : moins de preuves de vérification quand les informations sont prises en ligne.
- Horaire variable des préposés aux renseignements des centres d'appel. Une entente s'est conclue :
 - Ceux qui terminaient à 20 h finiront à 18 h.
 - Pas de perte d'emploi – Le service à la clientèle sera assuré
- Méthode LEAN : Le MTESS n'est pas à l'écoute des commentaires suite aux consultations et conserve une gestion de style traditionnelle.
- Déploiement de Services Québec : Le niveau de sécurité et de confidentialité est réduit.
- Objectif emploi : C'est difficile de maintenir les sanctions. Trente (30) sanctions ont été dénoncées au sous-ministre et seulement trois ont été retenues.

GROUPE 4

Suivis du dernier forum :

- Centre d'expertise des grands organismes (CEGO) : une veille a lieu par une personne à L'Observatoire des services publics du SFPQ.
- Les bonis aux cadres sont légaux.

Suivi : Littérature le sujet. Peut-on savoir quels ministères l'appliquent?

- Un retraité qui veut dénoncer peut-il avoir des représailles?

Devoir de loyauté toujours applicable. Devrait dénoncer à l'Observatoire (qui protège ses sources) via les bureaux régionaux.

Suivi : Jurisprudence à valider

Télétravail

- Discussions sur ce que les gens pensent du télétravail. Projet-pilote par le SCT.
Suivi sur le dossier.

CNESST – DGAR (Direction générale de l'admissibilité régionale)

- Discussions sur les changements amorcés et à venir.
- L'information devrait passer par M. Jean-Luc Morin qui est sur le CMMRP et plein d'autres comités avec l'employeur.

IVAC

- Problématiques vécues par nos membres qui y travaillent. Maintenant les préposés aux renseignements de la CNESST répondent aux appels de l'IVAC.

CMMRP

- Rappel de l'importance des CMMRP et de leur méconnaissance auprès de nos membres.

Rétention de personnel

- À plusieurs endroits, les employés quittent en masse (ex. RAMQ) et dans d'autres, plusieurs nouvelles cohortes arrivent (Retraite Québec).

Mobilisation

- Discussions sur comment faire pour attirer nos membres lors des rencontres, comment les mobiliser et petit mot sur la négo à venir.

GROUPE 5

Frais de repas

Les frais de repas prévus à la *Directive sur les frais de déplacement et autres frais inhérents* sont nettement insuffisants pour couvrir la totalité (coût du repas, taxes et pourboire). Les employés doivent, pour la plupart du temps, déboursier au-delà du montant alloué pour se nourrir sainement, d'autant plus que certains d'entre eux partent durant une longue période.

On indique que les montants établis au fédéral et au privé sont plus élevés. De plus, au fédéral, les montants sont révisés trois fois par année.

On demande au SFPQ de se rallier avec d'autres syndicats afin de faire pression sur l'employeur pour l'inciter à réviser à la hausse les montants alloués pour les frais de repas, qu'il produise un compte-rendu décrivant les démarches et/ou suivis effectués et qu'il le fournisse à la structure syndicale.

Réorganisation au MTQ (échancier 2 ans, a commencé à l'été 2017)

Le Bureau de la coordination du Nord-du-Québec du MTQ, situé à Rouyn, compte une quarantaine d'employés (ingénieurs, techniciens en travaux publics, agentes de secrétariat). Il subit une transformation majeure.

Ce service prenait charge des aéroports du nord de la province, mais va également s'occuper de ceux du sud, ce qui fait en sorte que les employés devront être très mobiles pour se déplacer en province, sans compter les coûts de déplacement et heures supplémentaires qui en résulteront. L'impact se fera sans doute ressentir également sur les employés des Directions territoriales (DT) qui avaient cette responsabilité.

Quant aux travaux entourant le réseau routier de la Baie James, ils seront transférés en Abitibi-Témiscamingue.

La transition a donné lieu à des problématiques avec SAGIR qui se sont résorbées, mais on en appréhende d'autres.

On a procédé à la division de différents secteurs d'activités, tels que les ressources matérielles et financières, la gestion contractuelle, les ressources humaines, etc. qui relèvent de sous-ministériats respectifs. La Direction des projets a été maintenue à Rouyn, mais l'exploitation relèvera dorénavant de Québec. Cette situation a engendré des problèmes de communication, entre autres du fait qu'on ait compartimenté ces services. Certains employés ont été exclus de l'envoi de courriels, les privant de certaines informations. Aussi, les gestionnaires ne sont pas sur place, mais peuvent être rejoints à distance, etc. D'autre part, la réorganisation suscite de l'inquiétude pour plusieurs employés étant donné qu'ils ignorent s'ils seront mis en disponibilité ou affectés ailleurs, ou s'ils pourront conserver leurs tâches.

On dénote un problème sérieux d'attraction-rétention du personnel. Certains songent à prendre leur retraite ou à quitter pour aller ailleurs. Trois techniciens en travaux publics effectuent présentement le travail de huit. Plusieurs étudiants sont embauchés pour combler le manque de main-d'oeuvre, mais bien souvent, ils quittent pour d'autres emplois offrant de meilleures conditions de travail.

Les employés apprécieraient être consultés, notamment en regard de la réorganisation des tâches.

Sur la Côte-Nord, on a ajouté de nouveaux directeurs, mais pas de personnel de soutien administratif, ce qui occasionne une surcharge pour l'agente de secrétariat au Centre de service de Havre-Saint-Pierre.

Un poste de sous-chef de service a été aboli à Rimouski, donc il y a eu perte d'un emploi syndiqué de technicien en travaux publics classe principale.

Difficultés lorsqu'il n'y a pas de gestionnaire sur place, car ça restreint l'accessibilité pour lui parler en cas de problèmes ou questions.

Problématique reliée à l'intérim

Plusieurs DG, chefs aux opérations et gestionnaires, etc. occupent des postes en intérim, ce qui limite leur pouvoir décisionnel.

Classification des techniciens en travaux publics

Les tâches de certains techniciens en travaux publics sont plus spécialisées ou exige un plus grand degré de responsabilités (surveillants de chantiers de plusieurs millions de dollars). On se questionne à savoir s'il est possible de revoir la classification afin de faire une distinction et offrir une rémunération plus avantageuse aux surveillants de chantiers.

Technicien en laboratoire versus technicien en génie civil

Il y a incompréhension de la classification puisque les techniciens en laboratoire ont un traitement supérieur dans les échelons à l'intérieur de l'échelle de traitement.

Trou noir – assurance-emploi

Dans certains secteurs du Nord-du-Québec, beaucoup d'heures supplémentaires sont allouées, de sorte que le budget est dépensé plus rapidement, ce qui a pour effet de réduire le nombre de semaines/heures cumulées en vue de l'assurance-emploi. Les employés occasionnels/saisonniers subissent l'impact en étant privés de prestations durant une plus longue période. Il est proposé d'amener le sujet au CMMRP et de rapporter la situation aux élus municipaux, députés, etc.